

## Politique environnementale

### 1 - Respecter les exigences légales et contractuelles

### 2 - Mettre en œuvre des équipements et techniques innovants pour une gestion optimisée et raisonnée du site

- ⇒ *Projet d'une centrale solaire installée sur des casiers en post-exploitation,*
- ⇒ *Privilégier des fournisseurs d'équipements engagés dans une démarche de réduction de leurs propres impacts (critères environnementaux dans les appels d'offres).*

### 3 - Améliorer en permanence les performances des équipements de tri et de valorisation des déchets.

- ⇒ *Etude sur la recherche des « petits aluminiums » à finaliser en 2028*

### 4 - Réduire les nuisances potentielles liées à l'exploitation du site

- ⇒ *Étendre la prévention des nuisances aux prestataires de transport (collecte et acheminement des déchets) : nuisances sonores, émissions des véhicules, déversements accidentels sur les voiries.*
- ⇒ *Définir des exigences environnementales minimales pour les transporteurs dans les cahiers des charges*

### 5 - Privilégier la sobriété énergétique et le développement d'énergie renouvelable

### 6 - Prévenir le risque Incendie par la mise en œuvre de moyens adaptés

- ⇒ *Sensibiliser les apporteurs de déchets (collectivités, professionnels) au tri des déchets dangereux et des batteries lithium-ion, principale cause de départs de feu en centre de tri.*

### 7 - Préserver les ressources naturelles et la biodiversité

- ⇒ *Les prélèvements d'eau sont gérés par un plan de sobriété hydrique défini sur le site*
- ⇒ *Des interventions régulières d'écologues permettent la mise en place de mesures appropriées pour la préservation des espèces présentes sur le site*

### 8 - Maintenir un rôle proactif du SMICTOM au niveau des actions nationales et régionales menées pour optimiser la gestion des déchets

### 9 - Anticiper les dysfonctionnements liés à l'exploitation du site

Le 11 juin 2026 à Penol

Le Président du SMICTOM  
Thierry COLLION



SMICTOM  
de la BIEVRE  
113 Chemin Carrières  
38260 PENOL

## Orientations stratégiques territoriales

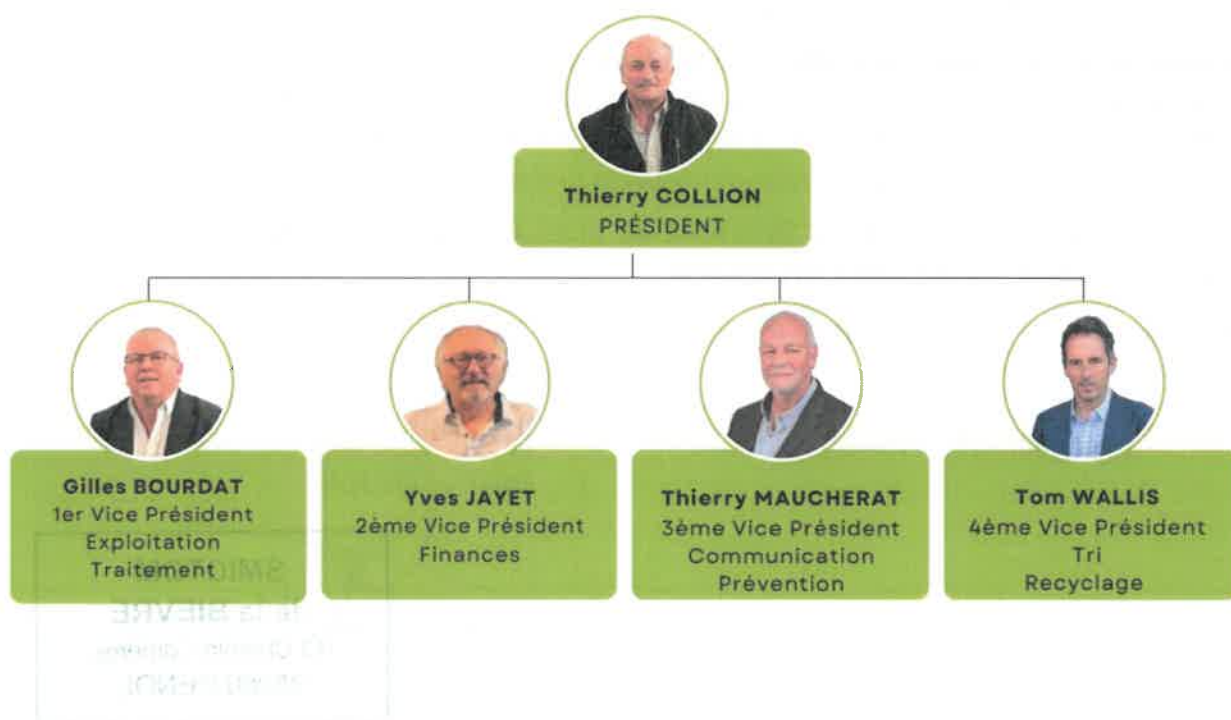
Avec pour ambition d'ancrer et de dynamiser le développement durable sur son territoire, le SMICTOM de la Bièvre a décidé d'améliorer la valorisation des déchets ménagers en construisant l'UTVDM.

En favorisant l'innovation environnementale, la veille technologique et les techniques innovantes le SMICTOM se positionne sur une gestion raisonnée et adaptative de sa compétence traitement des déchets, tout en maîtrisant ses coûts.

Le SMICTOM est déterminé à maîtriser les enjeux environnementaux, sociaux et économiques pouvant être générés par ses activités en définissant un certain nombre d'actions stratégiques concernant la réglementation, la performance environnementale, la communication, la valorisation et la préservation de l'environnement, en étroite collaboration avec ses exploitants.

Le SMICTOM associe sur son site ses exploitants à cette démarche pour renforcer les performances environnementales sur les différentes installations.

Ainsi, nous nous orientons vers l'amélioration de l'existant afin de préserver nos ressources et favoriser un développement harmonieux pour nos générations futures.



*Nous sommes tous concernés par cette démarche, dès lors agissons ensemble pour développer nos actions stratégiques territoriales*